



Les zones humides en tête de bassin versant

Définitions des enjeux et actions de préservations sur le bassin amont de la Vienne

Nicolas LHERITIER – Syndicat mixte Monts et Barrages, CEN Limousin
Cédric MALRAISON – EPTB Vienne
Rencontres Eau, espaces, espèces – TOURS – 12 mars 2013

Les têtes de bassins ligériennes

des concepts hydrographiques aux représentations cartographiques

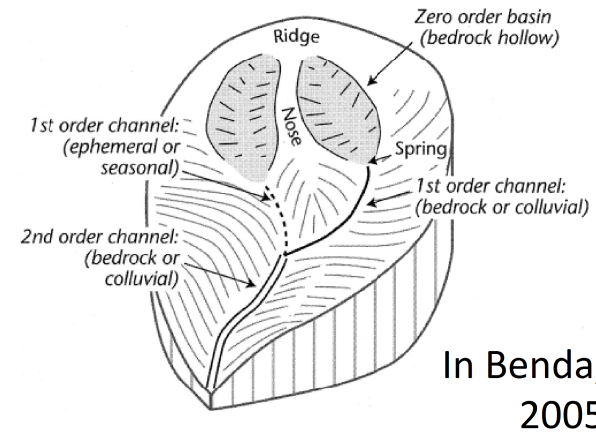
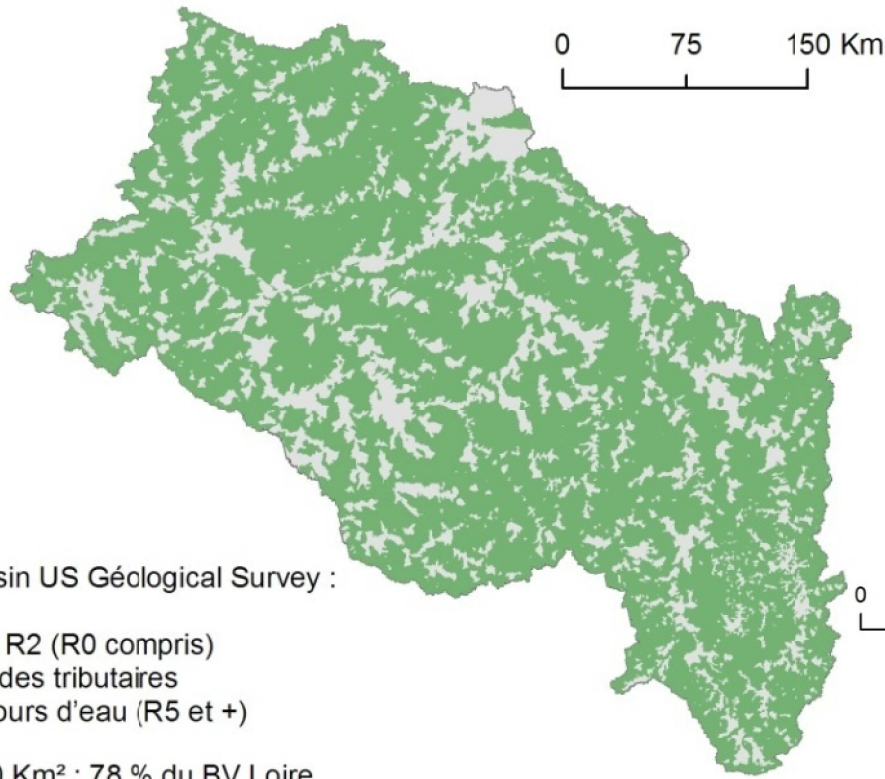


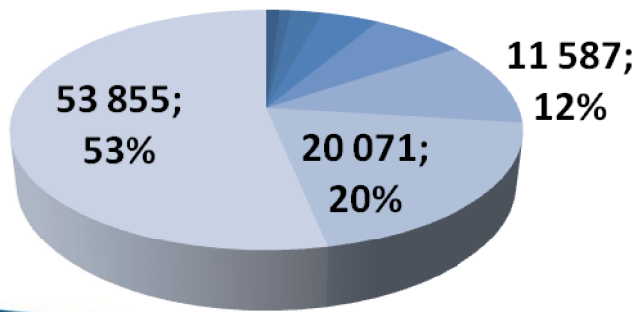
Figure 2. Anatomy of Headwater Drainage Systems (after Hack and Goodlett, 1960; Montgomery and Buffington, 1997).

Têtes de bassin US Géological Survey :

BV des R1 et R2 (R0 compris)
À l'exception des tributaires
des grands cours d'eau (R5 et +)

TBV = 90 000 Km² ; 78 % du BV Loire

Réseau
Loire en
Km



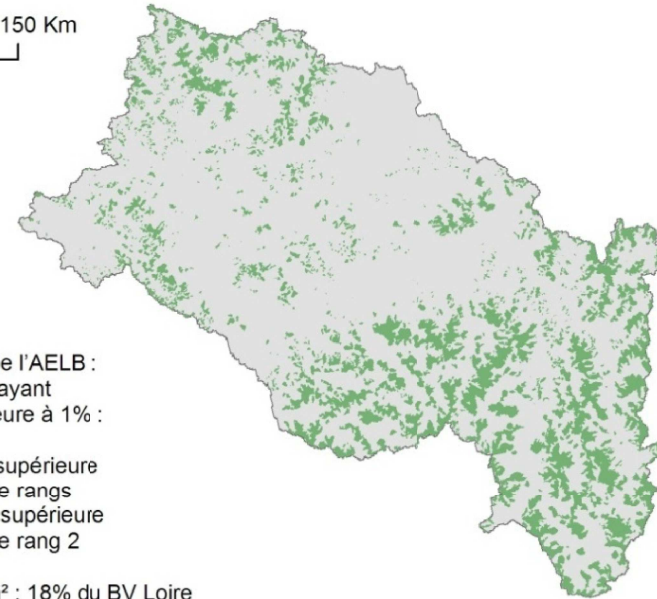
- R 8
- R 7
- R 6
- R 5
- R 4
- R 3
- R 2

Têtes de bassin de l'AELB :
BV des R1 et R2 ayant
une pente supérieure à 1% :

Les R2 de pente supérieure
à 1% tributaires de rangs
Les R1 de pente supérieure
à 1% tributaires de rang 2

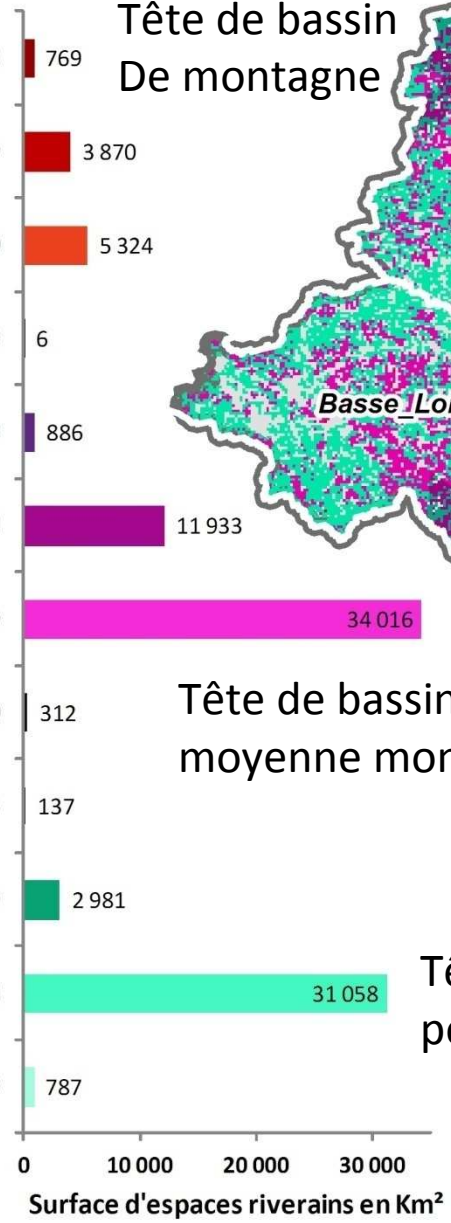
TBV = 22 000 Km² ; 18% du BV Loire

0 75 150 Km



Typologie des têtes de bassin ligériennes selon la pluviométrie et la pente des écoulements (par cellule d'espace riverain des R1 et R2 de 1 Km²)

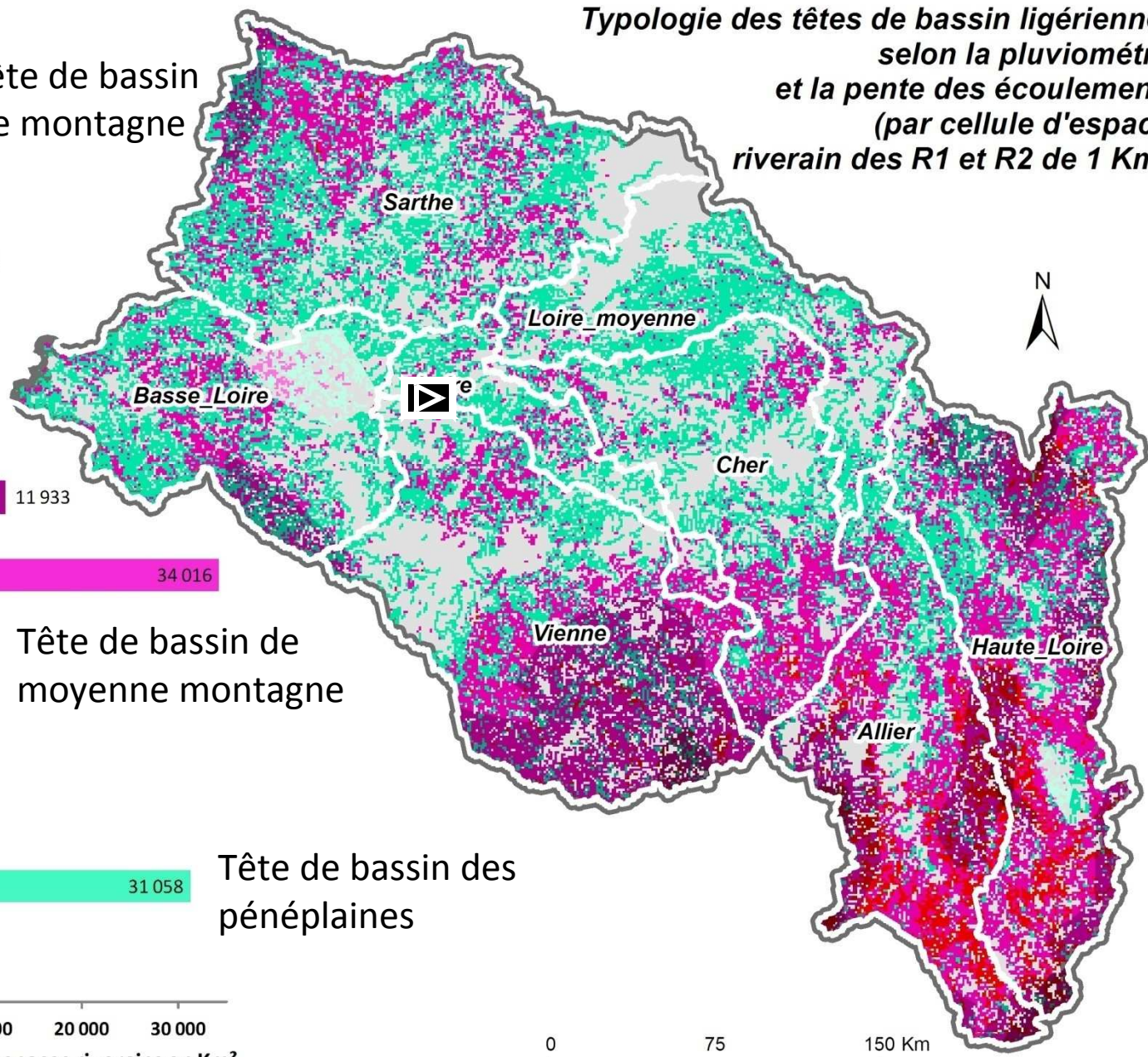
Typologie par classe de pente en % et de précipitations annuelles en mm



Tête de bassin De montagne

Tête de bassin de moyenne montagne

Tête de bassin des pénéplaines



Sources : BD Carthage 08, Météofrance, IGN MNT 250 - Réalisation : Nicolas Lhéritier, 2013

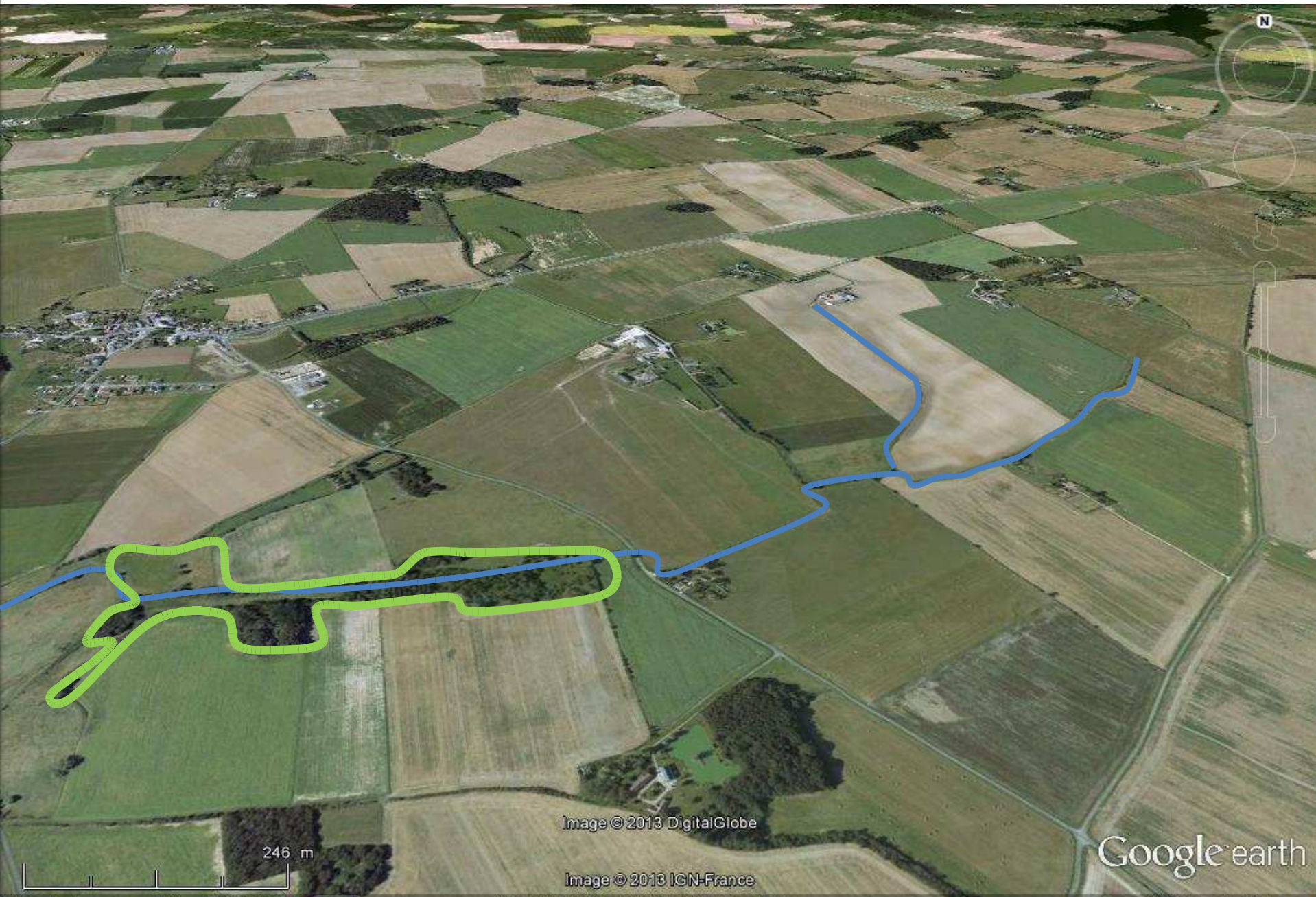


Image © 2013 DigitalGlobe

Image © 2013 IGN-France

Google earth

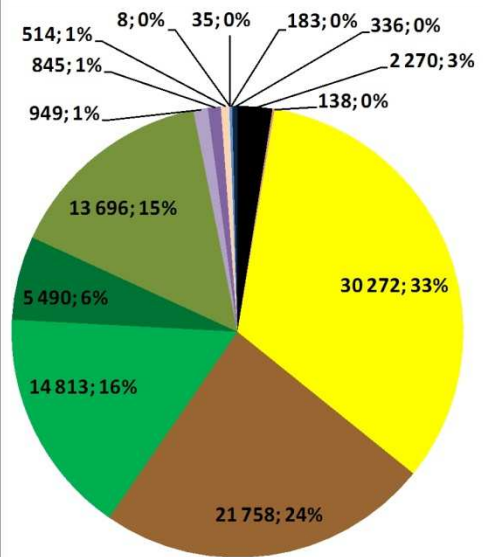
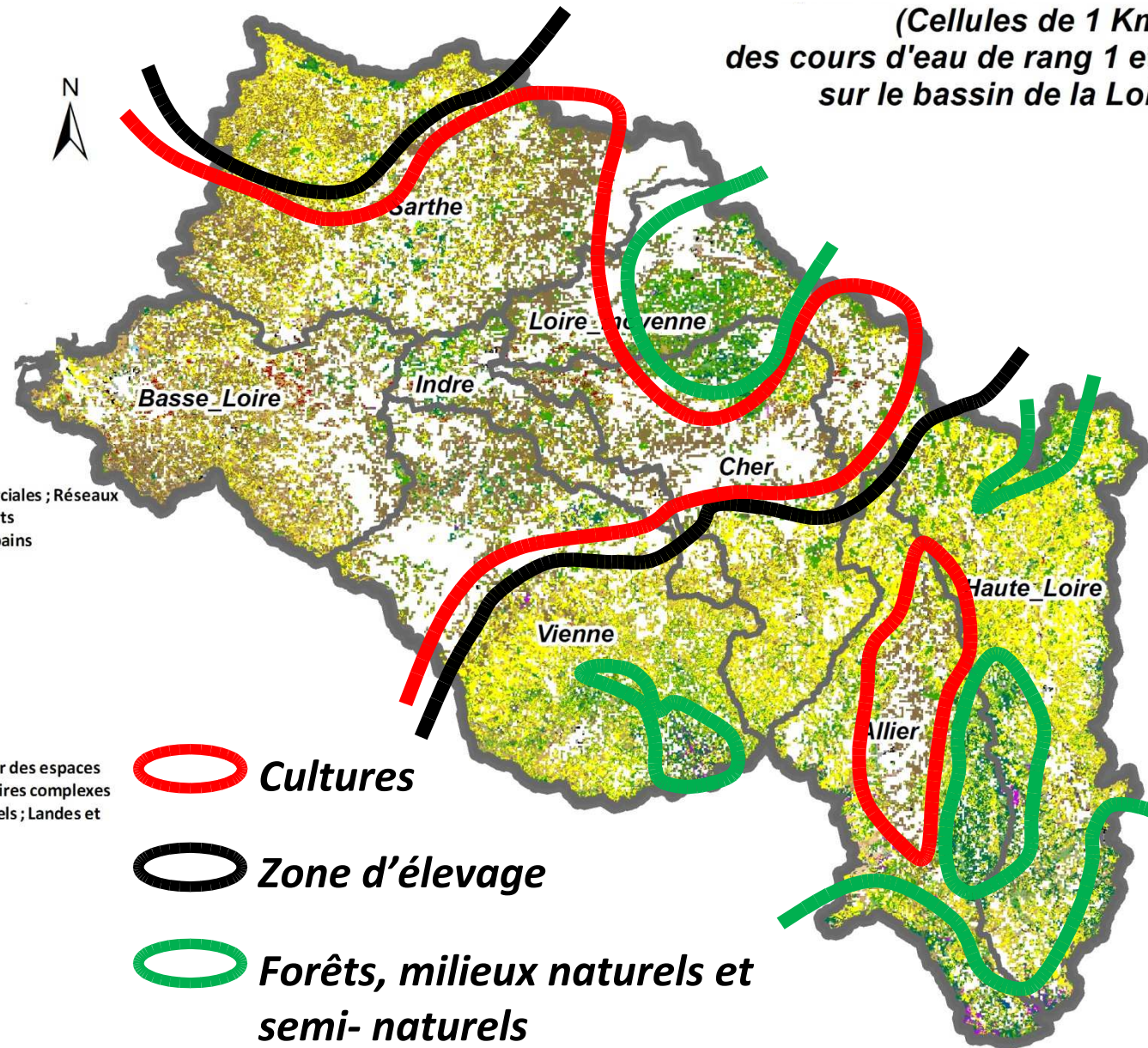
246 m

Date des images satellite : 30/6/2010 2007

47°06'27.20"N 0°44'31.71"E élév. 112 m

Altitude 1.18 km

Occupation des sols riverains (Cellules de 1 Km²) des cours d'eau de rang 1 et 2 sur le bassin de la Loire



- Tissu urbain continu ; Zones industrielles et commerciales ; Réseaux routiers et ferroviaires et espaces associés ; Aéroports
- Equipements sportifs et de loisirs ; Espaces verts urbains
- Prairies
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Forêts de feuillus et mélangées
- Forêts de conifères
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants ; Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Espaces semi-naturels : Pelouses et pâturages naturels ; Landes et broussailles
- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Vergers et petits fruits ; Vignobles
- Marais intérieurs
- Tourbières
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau

-  **Cultures**
-  **Zone d'élevage**
-  **Forêts, milieux naturels et semi-naturels**

Sources : BD Carthage 08, IFEN CLC06, IGN MNT 250 - Réalisation : Nicolas Lhéritier, 2013

Les enjeux des zones humides de têtes de bassin

(source SAGE Couesnon 2011)

- Rôle hydrologique (stockage, régulation...)
- Rétention des sédiments
- Régulation thermique et luminosité
- Qualité d'eau (dénitrification, phosphore)
- Réservoir de biodiversité

Nombreux services rendus par les zones humides de têtes de bassin à l'ensemble du bassin versant

-> nécessité d'actions visant à les restaurer et préserver.



Les stratégies d'intervention pour la gestion des zones humides

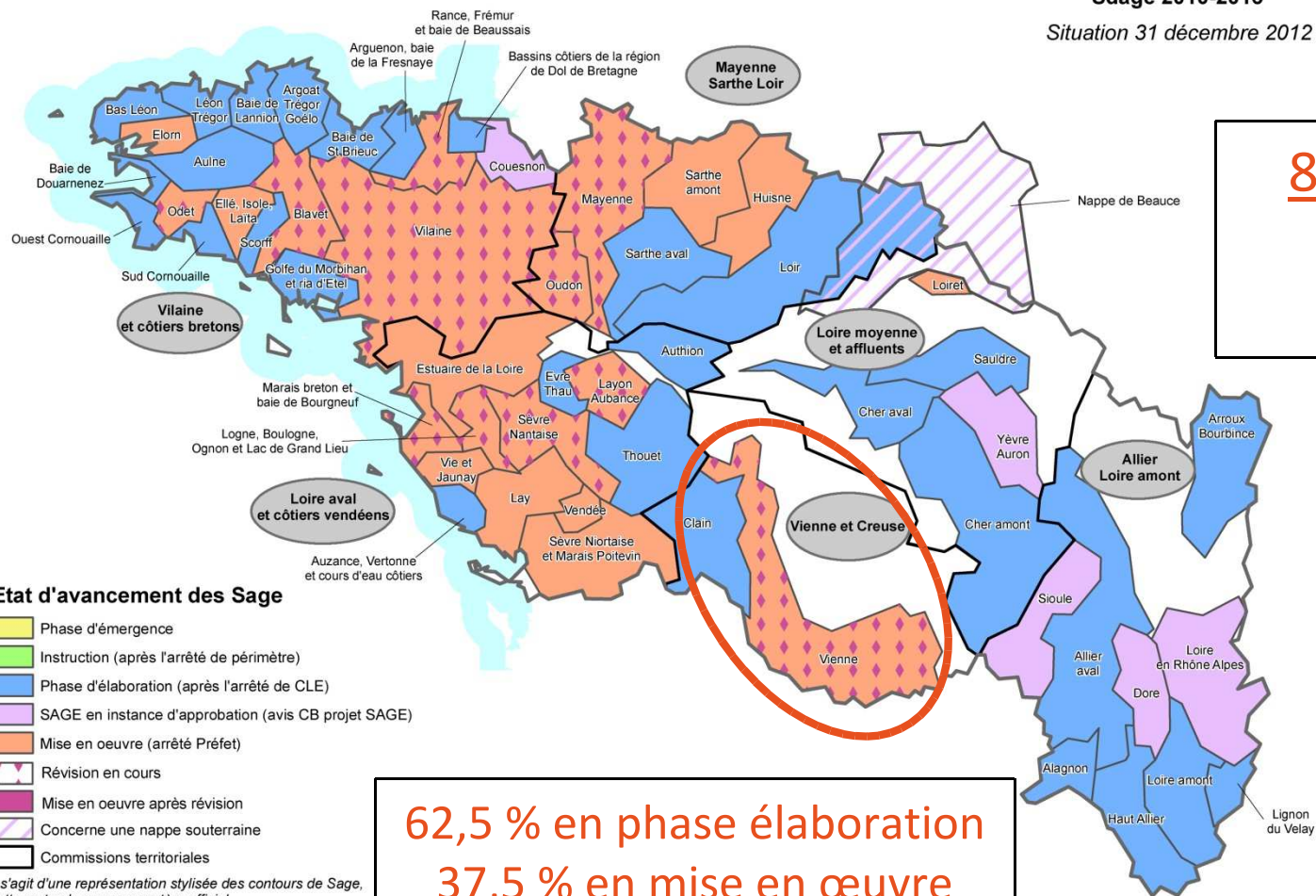
- Outils de planification (SDAGE, SAGE)
- Outils contractuels (Contrats territoriaux et contrats de rivière)
- Contrats Natura 2000
- Mesures Agri-environnementales (MAE)
- Autres : Conventions de gestion, périmètres de protection de captages, maîtrise foncière, plan de gestion, réseau de gestion, document d'urbanisme, zonages réglementaires...



Les SAGE sur le bassin Loire-Bretagne

Etat d'avancement des Sage
Sdage 2010-2015

Situation 31 décembre 2012



84 % du bassin
couvert par
56 SAGE

62,5 % en phase élaboration
37,5 % en mise en oeuvre

Etat d'avancement des Sage

- Phase d'émergence
- Instruction (après l'arrêté de périmètre)
- Phase d'élaboration (après l'arrêté de CLE)
- SAGE en instance d'approbation (avis CB projet SAGE)
- Mise en oeuvre (arrêté Préfet)
- Révision en cours
- Mise en oeuvre après révision
- Concerne une nappe souterraine
- Commissions territoriales

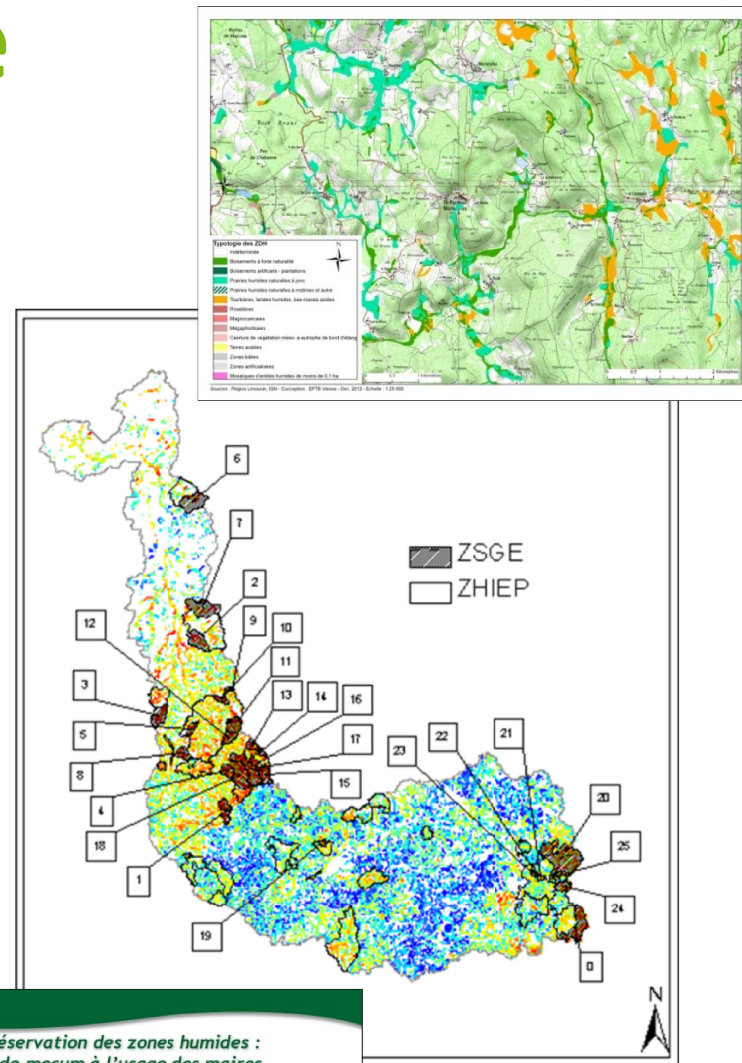
Il s'agit d'une représentation stylisée des contours de Sage, cette carte n'a aucun caractère officiel

Projection : Lambert 93 - DEP - E.QUERAULT - le 02/01/2013
D:\TRAVAUX\12_04\SAGE_decembre2012.mxd

Source : Agence de l'eau Loire-Bretagne

Cas du SAGE Vienne

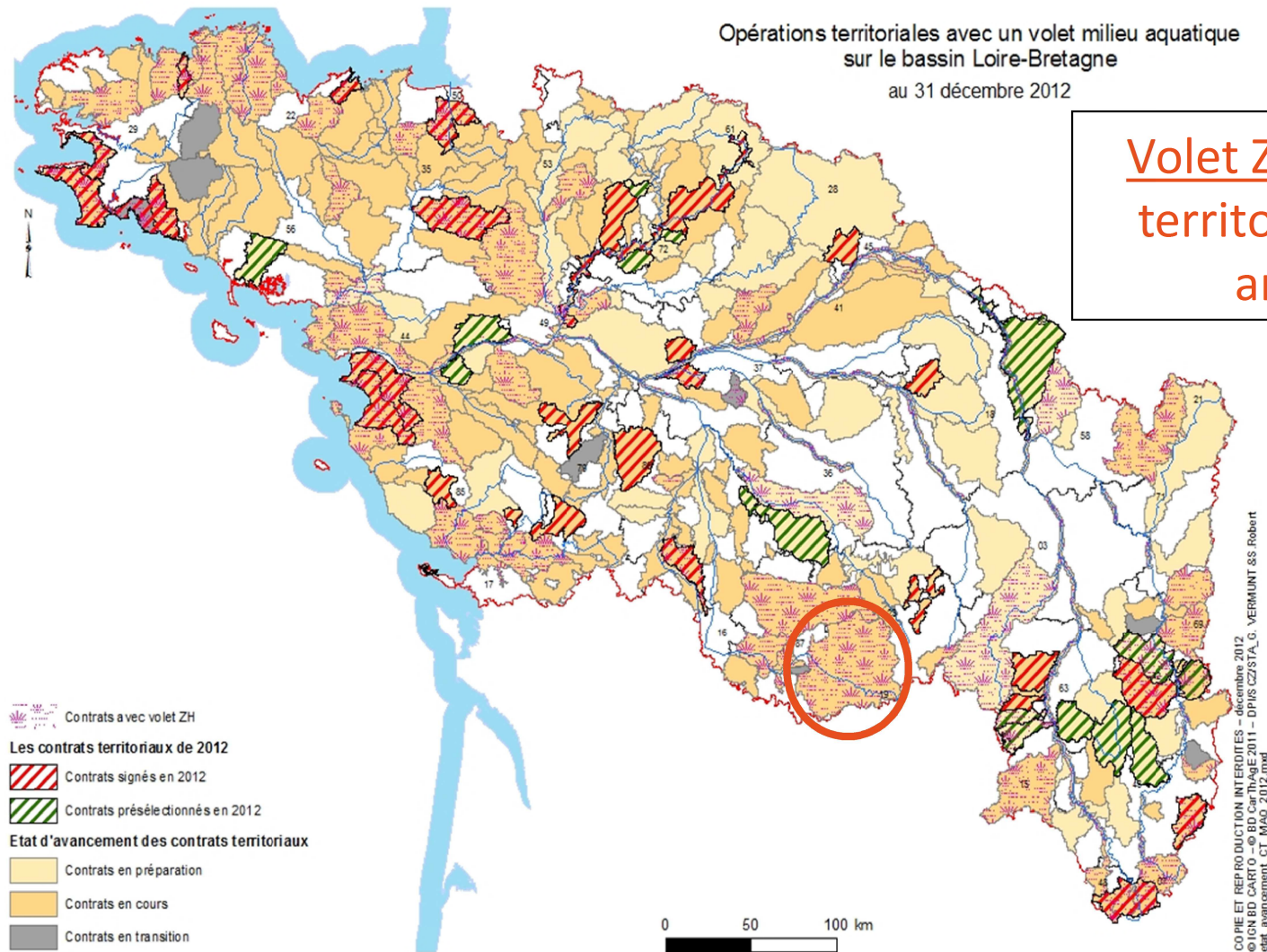
- Inventaire des zones à dominante humide au 1/25 000
- Identification des ZHIEP et ZSGE (croisement fonctionnalité – enjeux) : portée réglementaire après approbation préfectorale
- Disposition visant la mise en place d'un plan de gestion sur les têtes de bassin-versant
- Appui aux communes pour la prise en compte des ZH dans les documents d'urbanisme



Les contrats territoriaux sur le bassin Loire-Bretagne

Opérations territoriales avec un volet milieu aquatique
sur le bassin Loire-Bretagne
au 31 décembre 2012

Volet ZH : 88 opérations
territoriales sur les 240
arrêtés (37 %)



Source : Agence de l'eau Loire-Bretagne



SOURCES *en action*

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

2011 - 2015



Caractéristiques

- ✓ 125 communes sur 3 départements
- ✓ 2 400 km², 3 700 km de cours d'eau et 25 000 ha de zones humides
- ✓ Territoire de têtes de bassin, nombreuses espèces patrimoniales et milieux remarquables
- ✓ Qualité préservée mais territoire fragile et vulnérable (DCE : 1/3 des masses d'eau n'atteindraient pas le bon état en 2015)



Objectif : Maintien et restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques



Une organisation nécessaire

16 maîtres d'ouvrages engagés dans la démarche :



- Expertise, études et diagnostics préalables
- Animation technique
- Rencontres avec les propriétaires et riverains
- Réalisation et suivi des actions et travaux
- Communication - sensibilisation



Une organisation nécessaire

- Une coordination renforcée, assurée par l'EPTB de la Vienne et le PNR de Millevaches en Limousin



- Mobilisation et coordination des différents acteurs
- Assistance-conseil, suivi technique et financier du programme
- Mise en œuvre d'actions transversales (communication, suivi de la qualité de l'eau, actions forestières...)
- Organisation des réunions des différents comités



Financements

- Signataires de la démarche ; l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la région Limousin, les départements de la Creuse et de la Corrèze.
- Subventions de l'Europe (fonds régional et Plan Loire), du département de la Haute-Vienne, d'EDF ou de la FNPF également mobilisées.



Établissement public du ministère chargé du développement durable



Les valeurs du programme

Échanges de savoir-faire

Complémentarité des
compétences

Cohérence des interventions

Suivi des travaux et des
résultats



2011 – 2015 : passage à l'action !

Plus de 500 actions pour un montant 7,5 M d'€ :

- ✓ Réduction des dégradations morphologiques en milieu agricole
- ✓ Restauration et gestion des berges et des lits
- ✓ Restauration de la continuité écologique
- ✓ Gestion et restauration des zones humides
- ✓ Gestion des étangs
- ✓ Gestion forestière
- ✓ Communication et éducation à l'environnement



Une dynamique engagée...

Plus d'une centaine d'agriculteurs rencontrés :
*35 abreuvoirs - 40 dispositifs de franchissement de
cours d'eau - environ 14 km de mise en défens...*



Une dynamique engagée...

Des actions cohérentes et mobilisatrices pour une bonne appropriation par les acteurs locaux



Difficultés rencontrées

- Mise en œuvre d'un planning commun
- Faire travailler ensemble différents acteurs
- Difficultés de démarrage et de calage de certaines actions
- Contraintes administratives et réglementaires





SOURCES
en action
CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

Le programme permet de...

- ✓ traiter les problèmes de fonds
- ✓ faire évoluer les pratiques
- ✓ sensibiliser les habitants
- ✓ construire l'avenir avec les enfants





Préservation et restauration de milieux



Cen Limousin et Syndicat mixte Monts et Barrages

- ✓ Réduction des dégradations morphologiques en milieu agricole
- ✓ Restauration et gestion des berges et des lits
- ✓ Restauration de la continuité écologique

pour un montant de 1,5 M d'€ :

- ✓ Gestion de site par maîtrise foncière et d'usage
- ✓ Animation du Réseau Zones Humides en Limousin

pour un montant de 1 M d'€ :

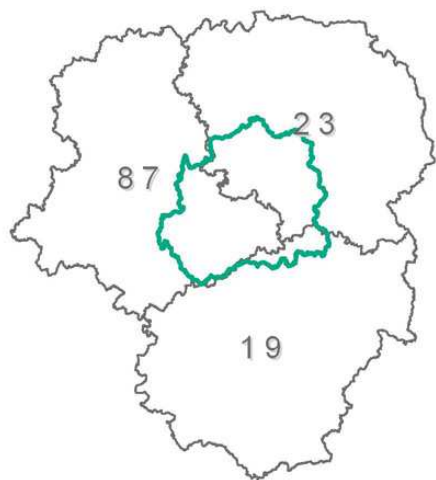


Les têtes de bassin à forte valeur patrimoniale : les complexes « landes - tourbières - ruisseaux »




Sites du CEN Limousin sur le périmètre du CTVA

N°	Nom du site CEN
16	Prairies du Moulin de Goursolles
33	Etang de Vallégeas
37	Bois du Baracou
38	Tourbière de Négarioux-Malsagne
43	Landes et tourbière de Giat - St Fourchat
45	Landes serpentinicoles des Pierres du Mas
49	Tourbière et étang du Bourdeau
54	Tourbière de Rebière-Nègre et lande du Gué
55	Tourbière de la Gane des Nouhauts
58	Tourbière de la Route Elevée
62	Landes et tourbière du ruisseau de Berbeyrolle
67	Puy la Besse (Les Roches Brunagères)
70	Lande et tourbière de La Mazure
75	Tourbière de Ribière de Gladière
79	Rochers de Clamouzat
86	Landes et tourbières de Bessat-Bellevue
90	Tourbière de Goutte Nègre
96	Tourbière du Tronchet
103	Sources de la Vienne
107	Puy du Tour
109	Domaine de Lachaud
136	Tourbière d'Orladeix
145	Landes et tourbières des sources de Haute Faye

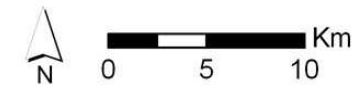
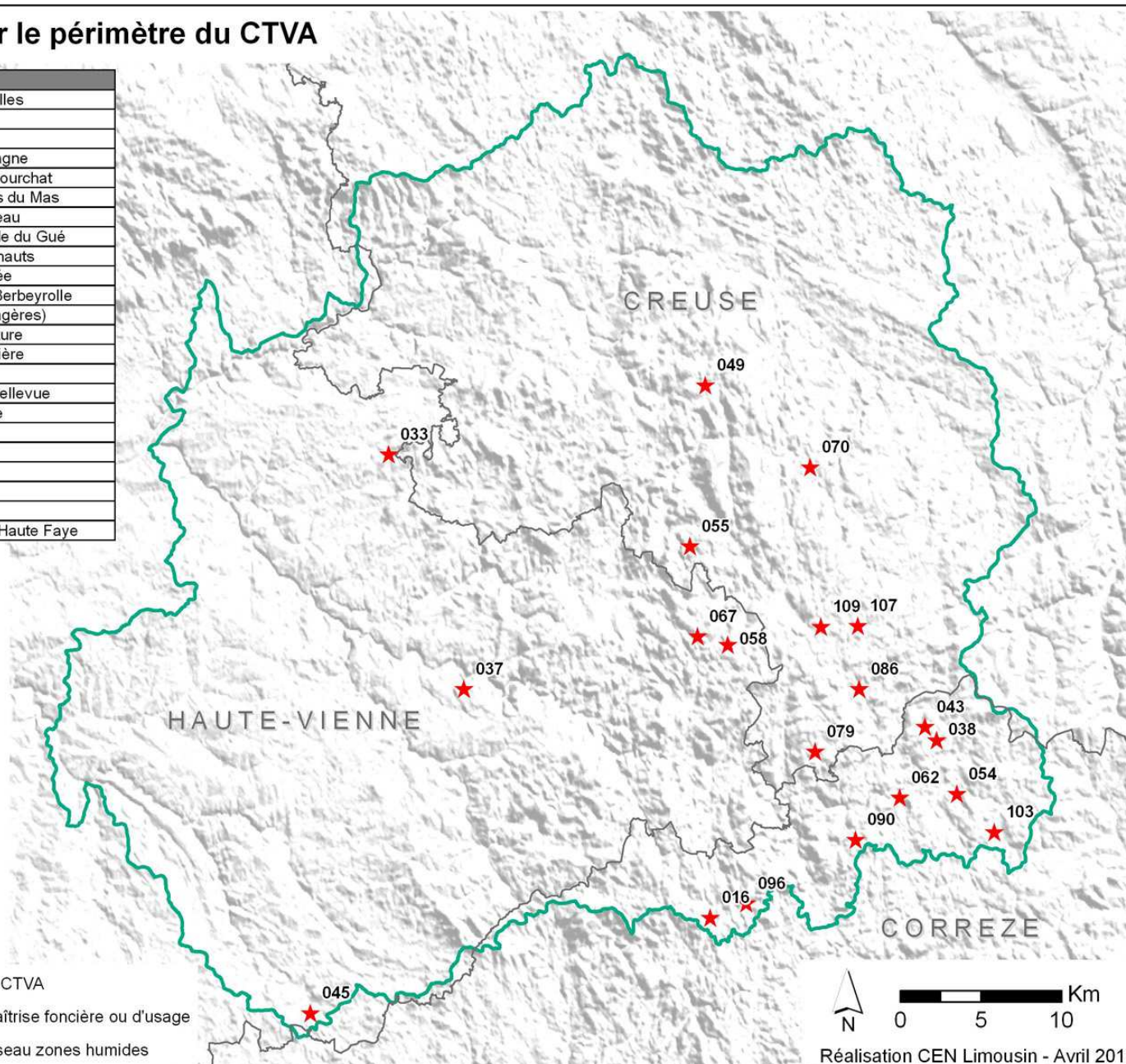



**Conservatoire
d'espaces naturels
Limousin**

 Périmètre CTVA

 Site en maîtrise foncière ou d'usage

 Site du réseau zones humides



Réalisation CEN Limousin - Avril 2012

Mise en réseau des gestionnaires de zones humides

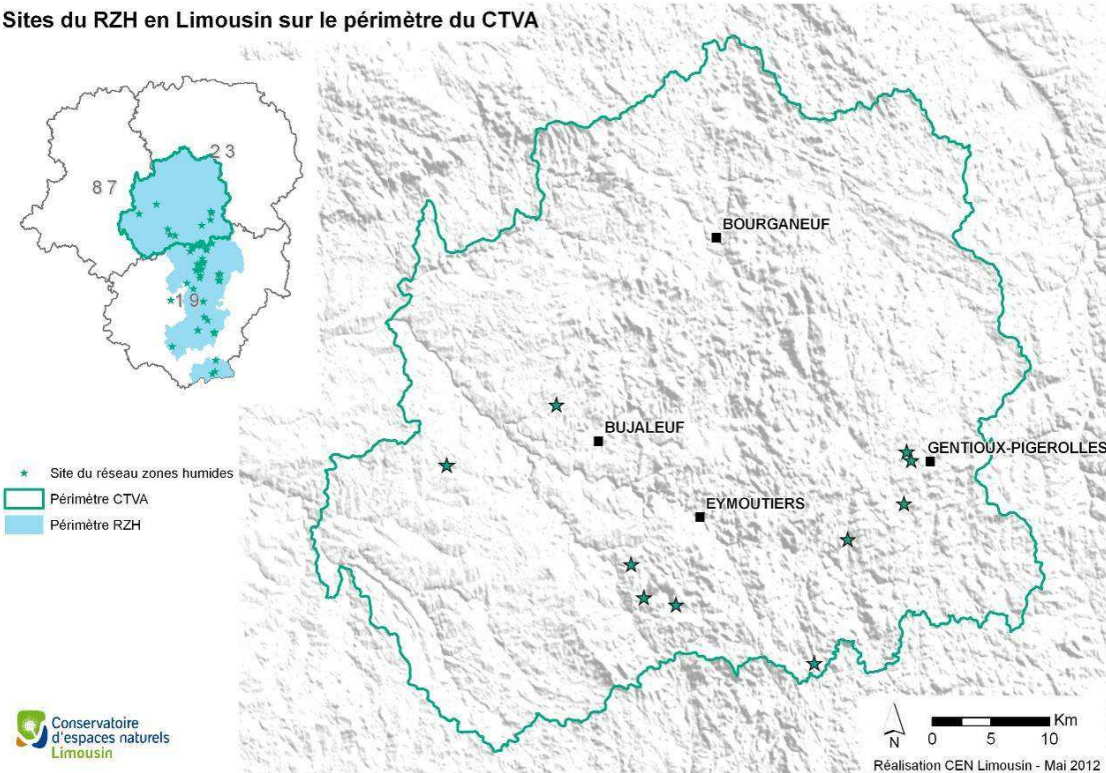
- Échanger



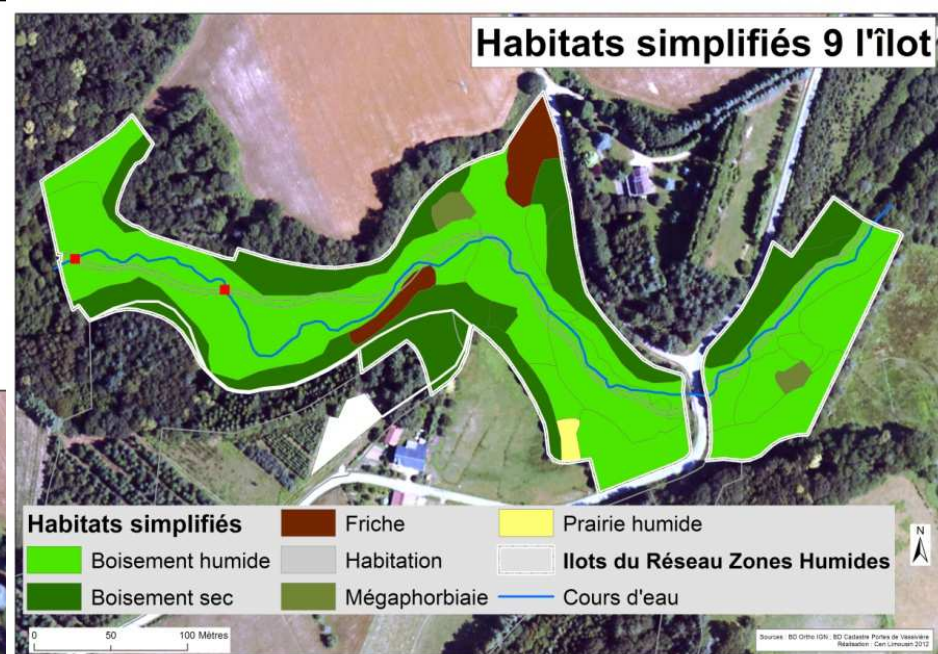
- Participer



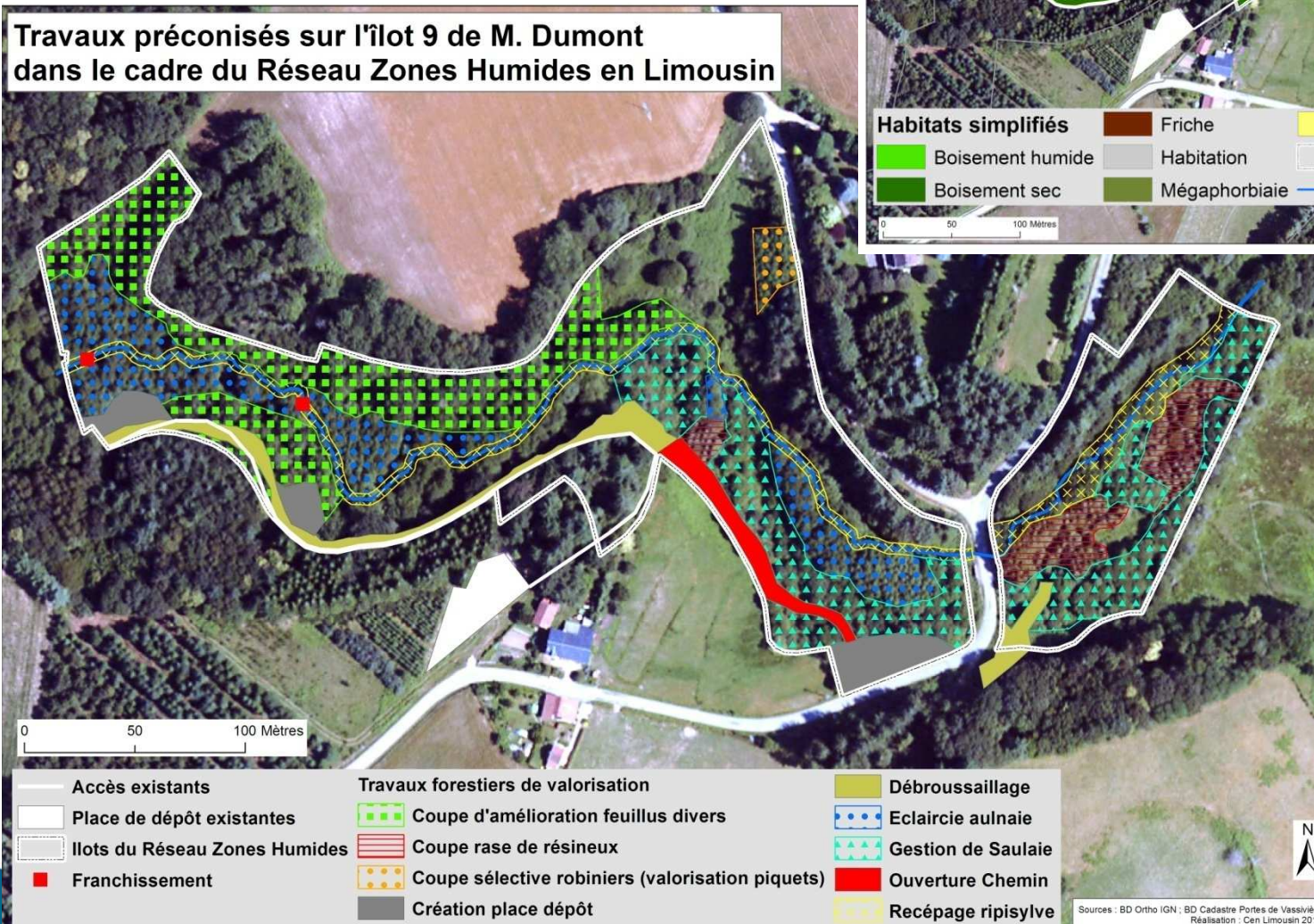
Sites du RZH en Limousin sur le périmètre du CTVA



✓ Sensibiliser et valoriser



Travaux préconisés sur l'îlot 9 de M. Dumont dans le cadre du Réseau Zones Humides en Limousin



en partenariat

- CRPF
- GDF
- ONF
- FRCIVAM

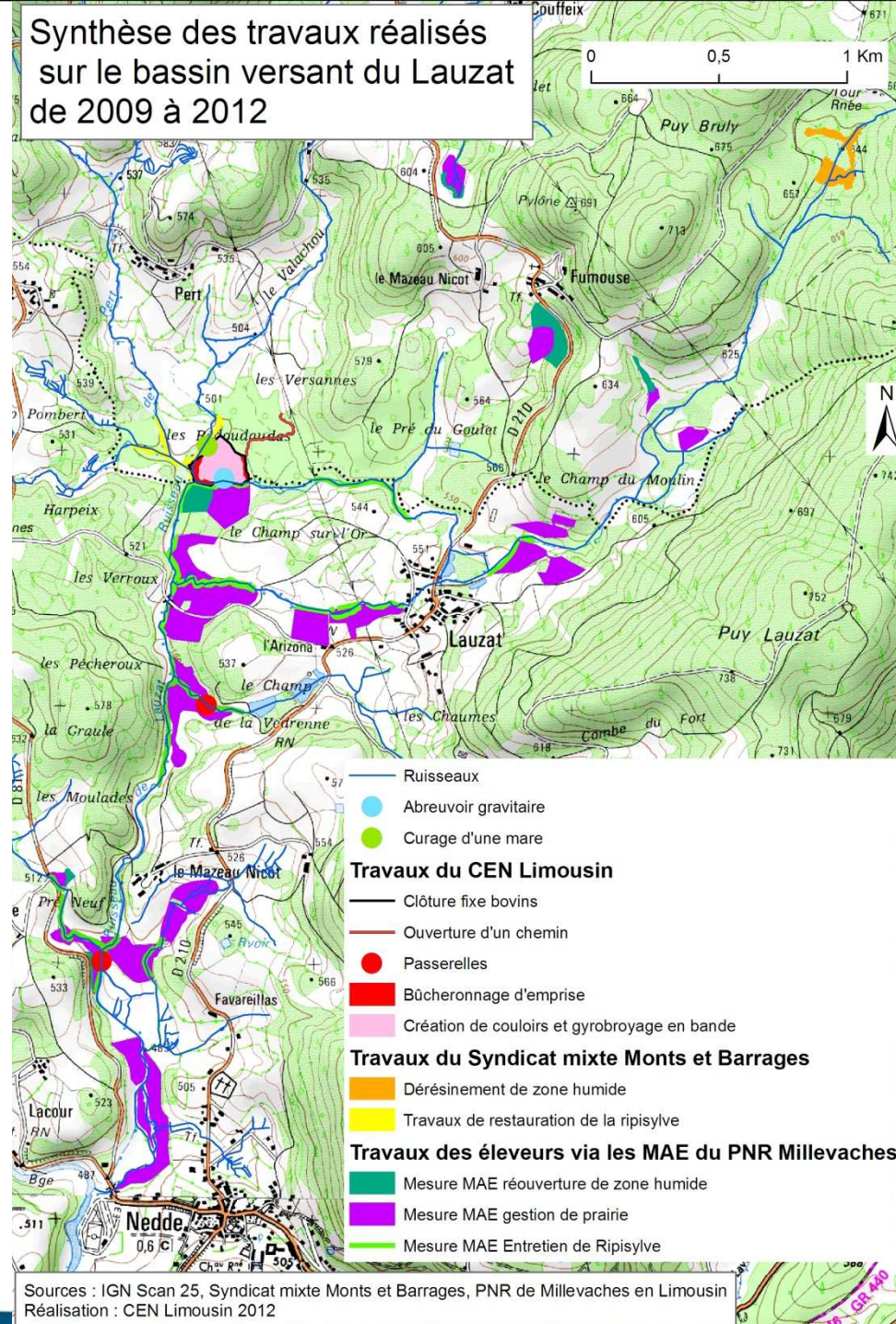


Union de compétences :

Bassin versant du Lauzat

- ✓ Diagnostic des cours d'eau et plan de gestion des zones humides
- ✓ Les éleveurs, Chambre d'Agriculture 87, PNR de Millevaches en Limousin
 - ✓ MAET
 - ✓ Mesure 216
- ✓ Le Cen Limousin
 - ✓ Réseau Zones Humides
 - ✓ Gestion de site
- ✓ Le Syndicat mixte Monts et Barrages
 - ✓ Gestion des ripisylves
 - ✓ Continuité écologique

Synthèse des travaux réalisés sur le bassin versant du Lauzat de 2009 à 2012



Restaurer des ruisseaux en « renaturant » des zones humides



Les « *Rédoudaudas* » : à la confluence de savoir-faire



« Libre cours au bon sens paysan »

- ✓ Des logiques anciennes avec des matériaux modernes
- ✓ Adaptations, et autres trucs et astuces
- ✓ Valorisation main d'œuvre exploitant
- ✓ Des coûts d'aménagements réduits
- ✓ Des aménagements sans frais



Générer de l'économie, des initiatives, des innovations

- ✓ Conception de matériel adapté pour l'abreuvement
- ✓ Des réseaux qui nous dépassent
 - ✓ Le « bouche à oreille »
 - ✓ Entreprises TP de drainage deviennent prestataires d'actions pour l'atteinte du bon état
- ✓ Utilisation de la ressource bois du territoire



Collaborer et se diversifier encore

- Poursuivre les actions et développer les réseaux
- « Renaturer » des ruisseaux pour restaurer des zones humides
- Restaurer et gérer des zones humides « transformées »
- Communiquer ensemble





Pour en savoir plus :

www.sourcesenaction.fr

www.eptb-vienne.fr

www.monts-et-barrages-en-limousin.fr

www.conservatoirelimousin.com